

Appropriation

Les pays partenaires exercent une réelle maîtrise sur leurs politiques et leurs stratégies de développement et assurent la coordination de l'action à l'appui du développement

La Déclaration de Paris reconnaît que la prise en main par les pays des efforts de développement est une condition essentielle pour assurer l'efficacité de l'aide: le développement ne peut porter ses fruits, être durable et pleinement efficace que si le pays partenaire s'investit du premier rôle dans la définition des objectifs et des priorités de son propre développement et détermine les mesures à prendre pour les traduire dans les faits.

Evaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

L'évaluation met en évidence un plus grand sentiment d'appropriation, bien que la signification concrète et les limites de l'appropriation nationale soient encore difficiles à apprécier dans bien des cas. Il semble que l'appropriation soit souvent étroitement limitée dans les pays partenaires et soit essentiellement le fait du gouvernement central et non des autorités provinciales et locales. Même les pays les plus expérimentés ont des difficultés à coordonner l'action des bailleurs de fonds et à traduire les stratégies nationales en stratégies sectorielles et en programmes d'opérations décentralisées. Le degré d'appropriation varie également selon les secteurs: l'éducation, la santé, l'énergie et l'infrastructure restent essentiellement l'apanage du gouvernement central, tandis que la société civile et les groupes marginalisés ont davantage de possibilités de partenariat dans des domaines transversaux à caractère humanitaire comme la coopération et le développement. Plusieurs pays partenaires ont indiqué qu'il fallait mieux définir la notion d'appropriation de façon à pouvoir l'évaluer et l'adapter aux conditions locales.

Accroître l'appropriation : Enseignements tirés

La déclaration de Paris a conduit à redéfinir la notion d'appropriation dans une optique de plus en plus large qui imprime de nouvelles orientations axées principalement sur l'accroissement de l'aide au renforcement des capacités, notamment en ce qui concerne le rôle de direction des pays, mais aussi sur la participation de la société civile, des administrations locales et du secteur privé. Cette nouvelle optique a également conduit à réaliser davantage d'études sur l'économie politique et la gouvernance des pays. Il existe une convergence de vues de plus en plus large entre les partenaires et les bailleurs de fonds sur certaines priorités, notamment dans les domaines des droits de l'homme, de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et de la bonne gouvernance.

Les enseignements tirés de l'expérience montrent également que l'appropriation ne devrait pas être abordée uniquement sous l'angle des difficultés techniques liées à la planification des opérations. Les engagements pris dans la Déclaration de Paris en matière d'appropriation accordent une place centrale à la mise en œuvre des stratégies et



à la coordination de l'aide dans le cadre d'un vaste processus de consultation avec les instances parlementaires, la société civile et le secteur privé. La participation des pays a de bonnes chances d'être renforcée si elle repose sur un processus démocratique.

En outre, il est de plus en plus largement reconnu qu'il existe un lien entre la prise en main des opérations par les pays et l'édification d'États forts et efficaces, tout particulièrement dans les pays qui se trouvent dans une situation précaire ou doivent faire face aux problèmes de la reconstruction après conflit. L'appropriation implique un ferme attachement à la paix et au progrès au plus haut niveau politique et la traduction des engagements pris en actions concrètes qui encouragent les acteurs du développement à tous les autres niveaux à améliorer leurs résultats.

La Déclaration de Paris a aidé à définir de nouvelles normes privilégiant la notion que les pays partenaires devraient prendre l'initiative; mais le changement de comportement nécessaire est loin d'être général.

Le Programme d'action d'Accra

Le Programme d'action d'Accra prévoit le renforcement et l'approfondissement de l'appropriation dans les pays en développement. Les gouvernements de ces pays doivent prendre davantage en main leurs politiques de développement et associer leurs instances parlementaires et leurs citoyens à l'élaboration de ces politiques. Et les bailleurs de fonds doivent les y aider en respectant les priorités des pays, en investissant dans leurs ressources humaines et leurs institutions, en utilisant davantage leurs systèmes d'acheminement de l'aide et en faisant en sorte que les apports d'aide soient plus prévisibles.

